AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

SUPPLEMENT AU BULLETIN N° 5 de FEVRIER 1961

CULTURES FRUITIERES

Avertissement

Tavelure du poirier.-

Dans les vergers où des chancres sur rameaux ont été observés, il est bon de réaliser un traitement cuprique avant le stade D.

Informations

Cécidomyie des poirettes.-

Dans les vergers ayant à souffrir habituellement de ce parasite, il est conseillé d'exécuter un traitement entre les stades D^3 et E.

Anthonome du pommier.-

Ce parasite s'est très peu manifesté au cours des dernières années. Toutefois, dans les quelques rares secteurs où il a pu occasionner des dégâts, il y aura lieu d'appliquer un traitement sur les arbres aux stades B^1 à C^2 si la végétation devient moins active.

Cloque du Pêcher.-

Dès réception, appliquer sur les arbres une bouillie à base de l'un des produits ci-après :

- produit cuprique	250 g. matière active à l'hectolitre
- Captane	125 g. " " "
- Zirame - ferbame - thirame	175 g. " " "
- association zirame-cuivre	75 g. zirame et 165 g. cuivre

P1.5

Informations

VIGNE

Cochenille de la vigne.-

En vue de limiter les dégâts dus à cet insecte, dans les parcelles où il est abondant, effectuer avant le débourrement et de préférence après la taille une pulvérisation copieuse à l'aide d'une spécialité à base :

- d'huile jaune (huile d'anthracène+colorants nitrés)
- d'oléoparathion
- d'oléomalathion
- d'oléodiazinon
- ou d'huile d'anthracène

Acariose de la vigne.-

Surtout grave dans les jeunes plantations, l'acariose est due à la présence d'acariens de la famille des Phytoptes qui attaquent les organes jeunes et tendres de la vigne. Ces acariens passent l'hiver sur les souches et aussi sous les écailles des bourgeons. Un traitement de prédébourrement est valable pour les vignes sujettes à cette affection. La pulvérisation sera copieuse et faite :

- soit avec une boullie sulfocalcique à la dose de 5 %
- soit avec des soufres micronisés mouillables à la dose de 2 %
- soit avec un oléoparathion, un oléomalathion ou un oléodiazinon à la dose indiquée par le fabricant.

Ces produits ont une certaine efficacité vis à vis de l'Erinose.

Araignées rouges.-

Les traitements effectués pendant le repos de la végétation en vue de la destruction des oeufs d'hiver d'araignées rouges sont insuffisants.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

B. PINEAU et A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

P. CUISANCE

...

Imprimerie de la Station de Champagne
Directeur-gérant : L. BOUYX